

La Fondation de l'École polytechnique

PORTRAIT

Jean-Bernard Lartigue (65), délégué général de la Fondation

« Élargir l'ouverture internationale »

Jean-Bernard Lartigue, père de trois enfants, dont un jeune polytechnicien, deux fois grand-père, golfeur, tennisman de bon niveau, ancien joueur de rugby à l'X, aime la lecture, les voyages et l'opéra. Il a effectué toute sa carrière dans les pétroles (SNPA, Elf, Total). Ancien directeur général de la Pétrochimie de Total, il s'est impliqué à la Fondation de l'École polytechnique depuis treize ans. Il en assure depuis dix-huit mois la délégation générale, sous la présidence de Thierry Desmarest (64), lui-même président du conseil d'administration de Total.

« La retraite passive, ce n'est pas pour moi », affiche d'emblée Jean-Bernard Lartigue. « Je me sens très concerné par les problèmes d'éducation. » C'est ainsi qu'il a accepté, « par plaisir », la sollicitation de Jean-Martin Folz, alors président de la Fondation, d'en prendre la Délégation générale au jour (prévu) de sa retraite.

Davantage de professeurs étrangers

Parallèlement à l'accueil de cent élèves étrangers, un tiers des élèves français effectue sa quatrième année d'études dans d'autres pays. Cette ouverture reste insuffisante aux yeux de Jean-Bernard Lartigue : on compte peu d'élèves étrangers issus des pays de l'Ouest européen ; de même, peu de professeurs étrangers viennent aujourd'hui enseigner à l'École polytechnique.

« La Fondation de l'École polytechnique, rappelle-t-il, est née en 1987, à l'initiative de Bernard Esambert, dans un contexte de concurrence alors nationale, mais bientôt mondiale, des établissements d'enseignement supérieur. Une vingtaine d'entreprises ont contribué à sa constitution. »

Cent élèves étrangers par an

« Les trois objectifs fixés il y a vingt ans restent toujours très valables sur le fond, souligne Jean-Bernard Lartigue : accueillir des élèves étrangers (ils étaient trente en 1987, ils sont cent par promotion aujourd'hui) ; valoriser les travaux de recherche de l'École ; faire évoluer le cursus de formation pour l'adapter aux besoins des entreprises. » De nombreux contrats ont été signés entre entreprises et laboratoires de recherche, renforçant le lien entre recherche universitaire et accès aux marchés. En 2008, quinze chaires d'enseignement

Une évolution significative de l'enseignement

Dans le cadre de la réforme « X 2000 », engagée à l'initiative de Pierre Faurre, et aujourd'hui pleinement opérationnelle, « l'enseignement a connu une évolution majeure ». « Le plus significatif a été l'intégration de la quatrième année dans le cursus. Au-delà, un nombre croissant d'élèves est incité à accéder au doctorat en poursuivant leurs études par la recherche, à l'École ou en entreprises. » Le programme est ainsi devenu conforme aux normes internationales, le diplôme de l'X correspondant à une fin de maîtrise, précédant un éventuel doctorat.

sont financées par des entreprises, dans le cadre de conventions de mécénat.

« Quant au cursus de formation, Jean-Bernard Lartigue n'hésite



Jean-Bernard Lartigue

pas à comparer les élèves à des « produits » qu'il faut adapter aux « besoins » des entreprises, tant en France qu'à l'étranger, dans un contexte de concurrence internationale croissante. »

« L'action de l'encadrement militaire est déterminante pour mieux préparer les élèves à leur vie professionnelle. Dès la troisième année, les orientations se font plus précises et les projets personnels de carrière des élèves sont mieux élaborés grâce à un travail d'auto-évaluation « encadrée » lancé dès leur arrivée. »

Un nouveau plan pluriannuel

« Une nouvelle étape a été concrétisée, rappelle Jean-Bernard Lartigue, par la signature d'un nouveau plan pluriannuel (2007-2011) par le ministre des Armées, plan qui fixe de nouvelles ambitions à l'École pour se placer au niveau des meilleures à l'échelle internationale : accueil d'étudiants étrangers à divers stades d'enseignement, recrutement d'enseignants et chercheurs internationaux de très haut niveau, etc. »

« C'est ici que le rôle de la Fondation prend tout son sens, car si l'État encourage ces objectifs, il n'entend pas augmenter pour autant sa contribution financière, de l'ordre de 80 millions d'euros par an. »

Des structures de mécénat

Une Fondation est un organisme de statut privé, reconnu d'utilité publique, dont les statuts précisent les objectifs (culturels, éducatifs, scientifiques, humanitaires ou autres...), constitué par un groupe de fondateurs qui apportent une dotation initiale.

Ainsi, en 1987, vingt entreprises ont apporté 5 millions de francs (environ 0,75 million d'euros), somme bloquée destinée à produire des intérêts.

« Il faut donc ensuite, chaque année, trouver des aides et ressources complémentaires, recherche théoriquement facilitée par le fait que la France est l'un des pays les plus généreux en matière d'aide fiscale aux donateurs qui veulent faire œuvre de mécénat. »

« C'est ainsi que des personnes physiques, en majorité d'anciens élèves, apportent une contribution annuelle d'environ un million d'euros (les élèves eux-mêmes viennent en aide à leurs camarades étrangers en versant chacun environ 600 euros par an). »

À l'étranger aussi

Deux autres structures de mécénat complètent désormais l'action de la Fondation à l'étranger : « The Ecole Polytechnique Charitable Trust » en Grande-Bretagne et « Friends of Ecole Polytechnique » aux États-Unis.

« Les entreprises contribuent de diverses façons, par des subventions (600 000 euros), des bourses ciblées (300 000 euros), ou des conventions de chaires d'enseignement (une chaire correspond à un engagement d'environ 300 000 euros par an, pendant cinq ans). »

LA FONDATION DE L'X

7, rue Saint-Dominique, 75007 Paris
tél. : 01 53 85 40 10
courriel :
combeaufondation@fondationX.org

Bénévoles

Président :

Thierry Desmarest

Directeur général :

Jean-Bernard Lartigue

Chargés de mission :

Gérard Bontron, Jacques Burillon, Philippe Castillon, Paul Combeau, Georges Douin, Gérard Dréan, Christian Maldidier, Charles-Henri Pin, Philippe Raulin, François Vulliod

Conseil financier :

Olivier de Conihout

Proche des élèves

La Fondation apporte un soutien direct aux élèves. Une large part de ses ressources permet de procurer des bourses d'études aux élèves étrangers ou de financer les intérêts des prêts que les élèves français effectuant leur quatrième année à l'étranger obtiennent grâce à la caution de Crédit X-Mines.

Les bénévoles assurent aussi une permanence hebdomadaire à Palaiseau pour répondre aux questions des élèves. Ils s'investissent aussi dans de nombreux jurys.

Enfin, chaque année, la Fondation attribue le Prix Pierre Faurre à un jeune ancien.

Proche des élèves, le délégué général de la Fondation de l'X ne se prive pas de suggérer des améliorations à la direction générale de l'École, en particulier dans la préparation des élèves à la vie en entreprise, « quitte à paraître exigeant, voire agaçant. Mais, j'ai aimé l'École, qui m'a beaucoup apporté. Je lui dois bien quelque chose. » ■